

LE BON, PLAN VELO

Se déplacer autrement avec la CIVIS



29, route de l'Entre-Deux
97410 - Saint-Pierre

Tél. : 0262 49 96 00

Fax : 0262 49 96 99

 /CIVIS - Officiel



www.civis.re

Découvrez tous les avantages de la vie à vélo
sur le territoire de la CIVIS sur www.civis.re

 COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE
DES VILLES SOLIDAIRES
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
www.civis.re

OBJECTIF TOUS À VÉLO !

A travers une politique volontariste, la CIVIS s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma Directeur Vélo qui décline un grand nombre d'actions pragmatiques à mettre en œuvre afin d'encourager toutes les pratiques cyclistes sur son territoire. Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été réalisées et permettront aux usagers de découvrir et de profiter du territoire à vélo, à savoir :

📍 Des balades à vélo sur le sentier littoral mais aussi dans l'ensemble de son territoire.

📍 Des parkings de stationnement à vélo aménagés.

📍 Le développement de la complémentarité bus-vélo.



LE VÉLO, C'EST PARTOUT !

120 km 

Plus de **120 km de balade** dans les hauts comme dans les bas !

Plus d'une vingtaine de balades sont possibles sur l'ensemble du territoire ! Le sentier du littoral, Ilet à Cordes, la route des Caps, Grande Anse...

Découvrez le sud de l'île à vélo quel que soit votre niveau. Profitez également du sentier littoral sur **25 km de pistes cyclables** !

Pour connaître l'ensemble des balades, savoir où stationner votre vélo et en savoir plus sur le Schéma Directeur Vélo, rendez-vous sur www.civis.re

LE VÉLO, C'EST PRATIQUE !

460 accroches vélo

La CIVIS développe l'offre de stationnement à vélo et met à disposition plus de **460 accroches vélo** sur l'ensemble de son territoire.

L'offre de stationnement comprend :

- L'installation d'arceaux sur les trottoirs pour les stationnements de courte durée
- Des parkings à vélo abrités et sécurisés pour les stationnements de longue durée